Un grand [illegible] — [illegible] prix d'honneur [illegible] 17 courant, la société [illegible] de la Frontière, s'apprête à l'organiser des courses précédées, la distribution de la [illegible], dans le dessein de remettre un bannière à la section des Mutilés et Réformés de Leers. Les comités en sera fête à une date ultérieure, lorsque ce drapeau aura subi les modifications nécessaires. La commission des mutilés remercie sincèrement l'Echo de la Frontière, de ce beau geste qu'elle tient à porter à la connaissance de la population qui, sûrement, l'appréciera. »

ANNAPPES

LES SACRIFICES DES FAMILLES FRANÇAISES

Trois frères morts à l'ennemi ramenés dans la commune

Dans la soirée de vendredi, les corps de deux morts glorieux, MM. Jules et Paul Parent, tués à l'ennemi, ont été ramenés à Annappes. Jules Parent, qui appartenait au 272e R.I., est tombé à Mesnil-les-Hurlus. Son frère Paul, du 72e R.I., est mort à l'hôpital de Troyes des suites de ses blessures. Un troisième frère, M. Clément Parent, réformé, fut fait prisonnier civil par les Allemands et mourut en captivité. Son corps a été ramené dans la commune samedi. Leurs glorieuses dépouilles ont été déposées dans l'église d'Annappes, où leurs funérailles seront célébrées lundi, à 10 h.

UNE SCÈNE DE COUPS, RUE DE LILLE. — Dans la nuit de vendredi à samedi, à 23 h. 30, M. Hespel, garde-champêtre, était requis par une habitante d'Annappes. Mme Marie Vergucht, 36 ans, demeurant avec un journalier, contre qui elle portait plainte pour coups.

Le garde constata que Marie Vergucht était couverte de sang et portait des coups sur tout le corps. Immédiatement, il se rendit sur les lieux, mais le journalier avait pris la fuite. Au cours de la scène, le mobilier avait été complètement détruit. La vaisselle jonchait le parquet et un fouillis inextricable régnait dans la demeure. Marie Vergucht et ses deux enfants s'en furent coucher chez une voisine, et le garde Hespel ferma la maison mise à sac. Samedi matin, la plaignante a reçu les soins de M. le docteur Deltroye. La gendarmerie de Roubaix, avisée, a ouvert une enquête.

CYSOING

ATTELAGE ABANDONNÉ. — Contravention a été dressée par la gendarmerie à la charge de M. Jourdan Dewauvrin, 54 ans, cultivateur à Camphin-en-Pévèle, qui avait abandonné son attelage au milieu de la chaussée, à Cysoing.

SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS

PASSAGE DU PERCEPTEUR. — Demain lundi, à 7 h., le percepteur payera les secours temporaires. A 9 h., perception des contributions.

Les tarifs de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing

UNE DIMINUTION

Au cours de sa dernière session, le Conseil général a approuvé les propositions présentées relativement à une nouvelle fixation des tarifs de cette Compagnie jusqu'au 31 décembre 1921.

Elles comportent une diminution de 0.05 sur tous les billets donnant droit à plus de quatre sections, c'est-à-dire que les prix seront désormais 0.25, 0.35, 0.45, 0.50, 0.60, etc., au lieu de 0.25, 0.35, 0.45, 0.55, 0.65, etc.

Par arrêté en date du 18 mai, notifié à la Compagnie le 20 mai, M. le Préfet du Nord a homologué les nouveaux tarifs et la Compagnie compte les mettre en vigueur à partir du dimanche 22 mai.

La réiection des locaux scolaires

M. le Préfet du Nord vient d'envoyer aux sous-préfets et maires du département, une circulaire dans laquelle il rappelle des instructions précédemment données au sujet des projets de réfection des locaux scolaires et d'acquisitions de mobilier intéressant les écoles. Cette circulaire spécifie que les projets d'ordre scolaire ne pourront être mis à exécution qu'après avoir été préalablement soumis à l'examen du service de l'enseignement, et l'approbation sera refusée à ceux qui auraient été exécutés en méconnaissance de cette règle.

RÉPONSES MINISTÉRIELLES aux questions des représentants des sinistrés

L'allocation aux ascendants de soldats français issus de parents belges morts au champ d'honneur

A une question de M. Philippoteaux, député des Ardennes, le ministre des Pensions répond :

Une proposition de loi adoptée par la Chambre des députés et actuellement soumise à l'examen des commissions compétentes du Sénat envisage l'attribution de l'allocation prévue par la loi du 31 mars 1919, aux ascendants appartenant à une nation neutre ou alliée et résidant en territoire français.

A propos de coopératives de reconstruction

A plusieurs questions de M. Escoffier, député du Nord, relativement aux conséquences de la loi du 15 avril 1920 pour les coopératives de reconstruction, le ministre des Régions Libérées répond :

L'administration n'a pas à se prononcer sur l'interprétation des contrats privés, ni sur la licéité des engagements que les anciennes sociétés ont pu contracter avec de tiers. Ce sont là des questions d'espèces qu'il appartient aux intéressés de résoudre selon les règles du droit commun. L'administration s'attache toutefois à concilier, dans la plus large mesure, les intérêts en cause.

Les impôts sur les bénéfices de guerre des contribuables des régions envahies et établis en France libre

A M. Charpentier, sénateur, le ministre des Finances a fait la déclaration suivante :

En vertu de la législation en vigueur, les contribuables des régions envahies qui, pendant la guerre, se sont établis en France libre, sont en droit pour l'établissement de la contribution extraordinaire de calculer leur bénéfice normal, d'après le montant de leurs bénéfices d'avant-guerre, et de déduire de leurs bénéfices supplémentaires l'intérêt de 6 p.c. et 8 p.c., à partir de 1er janvier 1917, des capitaux employés dans leurs entreprises situées en pays envahi, ainsi que l'amortissement y afférent. Toutefois, d'après la jurisprudence de la commission supérieure, ces avantages ne peuvent être valablement revendiqués que par les contribuables (particuliers ou sociétés) n'ayant pas modifié leur personnalité commerciale.

Communications

ROUBAIX. — **Cercle Symphonique Roubaisien.** — Mardi 24, répétition générale à 2 h., Café Lhermenld.

—— **Syndicat des Employés.** — Lundi 23, à 19 h., 130, rue du Grand-Chemin, réunion des employés des transports.

—— **Fédération Nationale des Combattants belges** (Section de Roubaix). — Aujourd'hui, dimanche, service de secrétariat, paiement des cotisations de 10 h. à midi, au local, rue de la Gare, 126.

—— **Mélomanes Roubaisiens.** — Dimanche 22, à 15 h., au rideau, réunion générale pour la sortie annuelle. Mardi 24, à 20 h., répétition générale.

TOURCOING. — **Jeunesse du Blanc-Seau.** — Les gymnastes, vétérans et pupilles, sont priés de se trouver aujourd'hui, à 6 h. 30, au local, pour se rendre en rassemblement à la gare en vue de la réception à la Mairie.

—— **Mutu des Travailleurs du Blanc-Seau.** — Dimanche 22, réception des gymnastes; départ du local, à 9 h. 30.

LILLE. — **Amicale des anciens de la chasseurs à cheval.** — Réunion mensuelle, dimanche 22 mai, à 10 h., 10, Grand'Place, Lille.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 22 MAI :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.
Bains municipaux : de 8 h. à 11.
Musée communal : de 10 h. à 12 h.
Bibliothèque communale : de 10 h. à midi.
Maison des Œuvres, rue de Tournai : Secrétariat du Peuple : De 9 h. à 11 h., consultations gratuites ; Œuvre de Saint-François Régis pour faciliter le mariage des indigents.
Bibliothèque catholique, 8, rue des Orphelins : de 9 h. 30 à 11 h. 30.
Hôtel de Ville : A 11 h., réception des sociétés sportives victorieuses.
Bon Théâtre, rue de Tournai, 18 : A 16 h., « L'Etincelle » et « Servir ».
Pharmaciens de garde : MM. Philibert Capelle, 2, Grande-Place; Assemaine, 57, boulevard Gambetta; Duméril, 90 bis, rue Winoc-Chocqueel

Linselles. — Aux vêpres, bénédiction d'une nouvelle cloche.

Flonecq. — A 10 h., café Delembre, réunion du Syndicat des Cabaretiers.

Halluin. — Ducasse.
Match de football.

NOS MORTS GLORIEUX

LES TROIS FRERES BRUNEEL

En l'église Saint-Eloi, le jeudi 26 mai, à 9 h. 45, sera célébré le service solennel pour la réinhumation dans le cimetière militaire du Blanc-Seau, du corps de M. Raymond Bruneel et à la mémoire de ses deux frères disparus, Fernand et Marcel, tombés tous trois glorieusement pour la France au cours de la grande guerre.

L'aîné, M. Raymond Bruneel, lieutenant-pilote à l'escadrille d'aviation M. F. 70, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre avec palmes et étoile d'or, fut tué en combat aérien, le 17 juin 1916, à l'âge de 27 ans. Son corps est exhumé du cimetière de Vic-sur-Seille (Lorraine).

M. Fernand Bruneel, le second, caporal au 1er R. I., disparut à Hériès-la-Viéville (bataille de Guise), le 29 août 1914, à l'âge de 22 ans.

Le plus jeune, M. Marcel Bruneel, sergent au 127e R. I., est disparu, lui aussi, à Hennemont (Meuse), le 5 avril 1915, à l'âge de 20 ans.

Les trois frères, dont nous saluons respectueusement le sublime sacrifice, sont fils de M. Jules Bruneel, conseiller municipal et membre de la Commission du groupe des remplaçants, à qui nous présentons, ainsi qu'à la famille, nos bien sincères condoléances.

Prochaine remise d'un drapeau à la Fédération des Anciens Combattants belges de Tourcoing

Le dimanche 12 juin sera un jour de fête pour la Fédération des Anciens Combattants Belges de Tourcoing à l'occasion de la remise d'un drapeau.

Avec le contours de M. le docteur Leduc, maire, et du Conseil municipal, et sous la présidence de M. Thaune, consul de Belgique, un officier supérieur, délégué du gouvernement belge, remettra le drapeau à la Fédération. Un programme de la cérémonie est à l'étude.

Nous recevons du président la communication suivante :

Toutes les sociétés françaises de la ville, celles d'anciens combattants, de mutilés, de préparation militaire et de musique sont invitées à cette fête. Elles répondront certainement à l'appel; tous leurs membres voulant témoigner ainsi leurs sentiments de fraternité envers ceux qui, à leurs côtés, ont versé leur sang pour la noble cause du droit et de l'honneur, pour la défense des libertés et des foyers.

Les inscriptions en vue de la participation au cortège, sont reçues, dès à présent et jusqu'au 1er juin inclus, au siège de la Fédération, 73, rue de Gand, ou chez M. Ducrot, 30, rue Pierre-Corneille.

La remise du drapeau aura lieu l'après-midi, à l'Hôtel de Ville.

DISTINCTIONS DÉCERNÉES PAR LE GOUVERNEMENT ANGLAIS. — M. Louis Thaune, consul de Belgique à Tourcoing, a reçu du ministère des affaires étrangères, les insignes de la British War medal que le gouvernement britannique a décerné à MM. Léon Desmet, rue des Chasseurs, 15; Edmond Decreux, rue de Flandre, 118, à Roubaix; R. Frère Charles Leu, 34, rue Saint-Joseph, à Wattrelos; Mmes Zulma Bernard Demeyer, 20, rue de la Lumière, à Wattrelos; Marie Liétar-Corsellis, 152, rue de l'Epinette, à Tourcoing; MM. Georges Malfait, 220, rue de Paris, à Tourcoing, et Gustave Mercier, 20, rue Denis-Papin, à Wasquehal.

Cette distinction leur a été attribuée pour services exceptionnels à l'armée anglaise.

LES BOCHES PAIERONT! — On peut commander 28, rue du Tilleul, la bière en bouteilles « BOCK TAFFIN », la plus demandée de la région. En vente chez les épiciers 75435d

LES « ECLAIREURS DE FRANCE ». — La direction du Foyer de Tourcoing, (18, Grand'Place), nous prie d'insérer :

Les « Eclaireurs de France » se sont réunis, jeudi 19, au Foyer franco-américain. Déjà en nombre, ils se sont organisés. Le directeur du Foyer qui s'emploiera à faire vivre cette très louable organisation; le secrétaire régional, le secrétaire local, M. Vanlède, étaient présents.

Plusieurs importantes décisions ont été prises, parmi lesquelles il importe de citer : transfert du siège de la troupe au Foyer de la Grand'Place (deux salles sont mises à la disposition de la troupe, ainsi que la bibliothèque et les jeux); réunion hebdomadaires, les jeudis soirs à 8 h., pour cours, causeries et initiation, sorties les dimanches pour camping, excursions, etc.

Nous souhaitons bonne chance à cette troupe d'élite et que vive sa devise : « Tout droit ».

A PROPOS DES FETES DE LILLE. — Sa Majesté le Roi des Belges a goûté et vivement apprécié la délicieuse bière en bouteilles SUPER BOCK lors de sa réception à Lille. 75459d

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — **Les secours aux chômeurs.** — La distribution des bons de denrées et pains aura lieu au siège du Bureau de bienfaisance, dans l'ordre ci-après :

Mardi 24 mai, de 8 à 11 h., 1 à 1.000; de 2 à 5 h., 1.001 à 2.000; mercredi 25 mai, de 8 à 11 h., 2.001 à 3.000; de 2 à 5 h., 3.001 à 3.868; jeudi 26 mai, de 8 à 11 h., 4.001 à 4.800; de 2 à 5 h., 4.801 à 5.685.

Pain (2e distribution). — Vendredi 27 mai, de 8 à 11 h., 1 à 1.500; de 2 à 5 h., 1.501 à 3.000; samedi 28 mai, de 8 à 11 h., 3.001 à 4.500; de 2 à 5 h., 4.501 à 5.685.

Il est rappelé que les bulletins de salaires devront être signés et présentés, chaque semaine, le jour de la distribution des bons de denrées, c'est-à-dire les mardi, mercredi et jeudi.

Commandes inméd. **Super Bock**, 3, r. Darbo, Rx.

UN NOYÉ AU QUAI DE CHERBOURG. — Au cours de la soirée de vendredi, des passants ont retiré du canal, au quai de Cherbourg, le corps de M. Henri Dearumeaux, marchand de journaux, dont la disparition avait été signalée la veille.

M. Galan, commissaire de police du 1er arrondissement, a procédé aux constatations d'usage et a fait transporter le corps à l'hôpital civil.

Tout porte à croire que l'infortuné se sera jeté à l'eau dans un accès de fièvre.

CHEVAL EMBALLÉ. — Le cheval de M. Fontaine, boulanger, rue du Touquet, 45, se trouvait en stationnement rue du Moulin-Fagot, quand, soudain, il prit peur et s'emballa vers la place de la Croix-Rouge.

Un cycliste, M. Emile Pardoen, zingueur, demeurant rue de Menin, 200, essaya vainement de l'arrêter; il fut blessé légèrement à la jambe droite.

La bête s'arrêta épuisée rue Jeanne-d'Arc.

La bicyclette de M. Pardoen a été endommagée.

MOUVAUX

SECOURS TEMPORAIRES. — Les bénéficiaires qui ont été rayés le 1er mai, doivent se faire inscrire à la mairie. Ils recevront bénéficier en attendant du Bureau de bienfaisance.

BONS DE DENRÉES. — Lundi 23, de 14 à 16 h., à la Mairie (rendez-chaussée, à droite), distribution des bons de denrées aux possesseurs des cartes du Bureau de bienfaisance.

MARCQ-EN-BARŒUL

RÉUNION TRIMESTRIELLE DES ANCIENS COMBATTANTS. — La réunion trimestrielle de l'Amicale des Anciens Combattants, aura lieu le dimanche 29 mai, à 10 h., au siège, 4, Grand Place.

LILLE

L'Exposition des Œuvres sociales du Nord, au Palais-Rameau

La Croix-Rouge Américaine, sur la demande de la Commission départementale de la Natalité, a accepté de venir reproduire dans le Nord les magnifiques démonstrations d'hygiène et de puériculture qu'elle avait organisées avec succès à Lyon durant la guerre. Les expositions qui viennent d'avoir lieu à Roubaix, du 24 au 30 avril, et à Tourcoing, du 4 au 8 mai, ont prouvé par leurs résultats tout l'intérêt que présentent de telles démonstrations.

En venant inaugurer solennellement le lundi 16 mai cette belle exposition d'œuvres sociales diverses, aussi variées qu'instructives, le Président de la République rendait par là hommage à ce magnifique effort de solidarité réalisé par notre actif département du Nord.

Le Comité d'organisation auquel préside avec tant d'autorité et de dévouement M. G. Vancauwenberghe, président du Conseil général, a su grouper en quatorze sections coquettement disposées en autant de pavillons, toutes les œuvres d'entr'aide, d'assistance, d'hygiène, de prévoyance dont la coordination assurera l'avenir de notre race.

LES ŒUVRES DE L'ENFANCE

Les œuvres de l'enfance y sont largement représentées, puériculture, éducation physique, etc., et le jeune public se trouve sollicité dès l'entrée par une réduction de jardin d'enfants installée dans la partie centrale de l'immense hall vitré.

C'est ici le royaume des tout-petits confiés à quelques « nurses » expertes qui les récréent selon des méthodes que les parents suivent avec le plus vif intérêt. Un peu plus loin, consacrant les méthodes pratiques par d'utiles conseils, le docteur André Paquet, chef de clinique, donne une conférence sur la puériculture et l'allaitement maternel. Les mères de famille profitent de la bonne occasion qui leur est offerte de s'instruire en se distrayant et d'instruire leurs enfants en les amusant. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces diverses attractions, jeux, cinéma, guignol, concerts et conférences qui ne manqueront point d'attirer une foule de plus en plus nombreuse et nous nous arrêterons plus particulièrement aujourd'hui à l'un des stands les plus fréquentés, la Section des œuvres relatives à l'invasion.

XIIe SECTION

LES FAMILLES DU NORD SOUS LE JOUG ALLEMAND

Il était nécessaire dans le cadre de cette exposition orientée vers l'avenir, vers la restauration de notre belle race du Nord, de maintenir une place d'honneur au passé, un passé récent et tout plein d'héroïsme où tous les âges viennent puiser d'utiles leçons. « N'oublions jamais ». La XIIe Section, brillamment présidée par notre compatriote, M. René Wibaux, dont le dévouement continué après la guerre a été officiellement consacré par le Gouvernement, nous offre une riche documentation sur la fière tenue de nos familles sous le joug allemand. La tâche était difficile, de par son importance. En essayant de faire revivre ces heures lourdes d'une oppression de quatre années, en s'attachant à reproduire sous nos yeux cette existence mêlée de confiance et d'angoisses, ne risquait-on point à côté de résistances éclatantes, historiques, d'omettre trop d'héroïsmes obscurs et non moins méritoires? Il faut ici remercier le Comité d'organisation d'avoir su cueillir dans tous les domaines du courage civique les plus beaux exemples présentés sous la forme sobre du document authentique et émouvant. Les réflexions que nous avons pu entendre parmi les visiteurs religieusement recueillis témoignent que ce spectacle est à la fois triste et consolant. Beaucoup de jeunes gens et d'enfants viennent y puiser le meilleur des enseignements.

LES MARTYRS DU PATRIOTISME

Tous ceux qui, n'écoutant que leur ardent patriotisme, se sont volontairement exposés aux souffrances et à la mort sont ici à l'honneur. C'est un véritable martyrologe où les nobles figures du jeune Trulin et des héros lillois Jacquet, Maertens, Verhulst, Decoeynck; de Louise de Bettignies, de Miss Edith Cavell, Gabrielle Petit, sont entourées de l'auréole du martyre.

Il semble y avoir eu une sorte d'émulation héroïque entre toutes nos cités flamandes, Lille, Roubaix, Tourcoing, Douai, Cambrai, Valenciennes, etc., ont vu des initiatives hardies s'employer contre l'oppresseur sous forme de Comités de renseignements, Comités d'évasion, Comités d'entr'aide matérielle et morale, etc...

Rien ne fait mieux ressortir ce courage indéfectible que les documents ayant trait aux derniers moment des héros fusillés. Dans des feuillets autographes que le Comité a eu l'heureuse inspiration de livrer à l'admiration respectueuse du public, nous trouvons leurs dernières pensées complètement dégagées d'eux-mêmes et uniquement tournées vers le sort de leurs familles et les destinées de la Patrie.

Nos lecteurs pourront retrouver dans notre hebdomadaire illustré un historique au jour le jour de cette résistance à l'ennemi.

Nous ne pouvons dans le cadre de ce court article citer tous ces nobles courages, ils sont trop.

LE COMITÉ ROUBAISIEN D'ÉVASION

Le Comité Roubaisien d'évasion par la Hollande nous rappelle les noms glorieux de MM. Victor Caille et Vanquathem, décédés des suites de leurs longues souffrances; M. René Wibaux, M. R. Danel, les passeurs de la villa Louise, près d'Herseaux; Florimond Dubus et H. Devloo.

La jeunesse est représentée aux côtés de Léon Trulin par Raymond Derain, 17 ans, de Tourcoing, décédé à Strasbourg en 1918.

Léon Mariot, 17 ans, de Roubaix, fusillé à Tournai en juillet 1918.

CEUX QUI N'ONT PAS TRAVAILLÉ POUR LES BOCHES

La résistance au travail ordonnée par l'ennemi est représentée par un jeune étudiant de Lille, Charles Vanheuverswyn, tué sauvagement à Tourcoing par une sentinelle allemande. A Bondues, Marcq-en-Barœul, les ouvrières qui refusaient de fabriquer des sacs sont brutalisées et emprisonnées.

LA RESISTANCE MORALE

Les autorités religieuses et civiles qui opposaient à l'ennemi une barrière morale sont déportées et emmenées dans les camps de représailles où beaucoup succombèrent.

La presse clandestine qui contribua à maintenir le moral dans nos régions était représentée à Roubaix par l'« Oiseau de France », publication à laquelle collaboraient à titres divers M. et Mme J. Willot, M. l'abbé Pinte, M. Lenfant, commissaire central de police, M. Edouard Dutrieux, de Tourcoing; M. et Mme Dupl, de Roubaix, M. Firmin Bulle, de Roubaix, répandait également la bonne nouvelle avec un feuille « Le journal des occupés... inoccupés ».

Nous ne poursuivrons pas davantage ces exemples d'une résistance soutenue. Il faudrait ajouter les colombophiles à qui la Préfecture du Nord fit appel en août 1914 pour établir une liaison avec Amiens, Douai, Cambrai, etc., et dont beaucoup payèrent de leur vie cette utile contribution au service de renseignements.

LES SOUFFRANCES COMMUNES

A côté de ces belles figures nous trouvons le tableau des cruautés allemandes et des souffrances des populations envahies. Ici encore nous trouvons en face de l'envahisseur la résistance de ceux qui avaient charge d'administrer ou charge d'âmes. Le clergé du diocèse de Lille, qui compte huit martyrs de la résistance sous l'occupation, a su se maintenir en contact étroit sous l'autorité de son évêque et sa fermeté en a imposé à l'envahisseur.

Un tableau statistique des chiffres de la population et du nombre des naissances et des décès pendant les années de l'occupation comparés aux années précédentes fait ressortir d'une manière saisissante la dépression physique causée par les privations, les angoisses, les vexations, et les cruautés d'un oppresseur inhumain. Aussi devons-nous rendre un hommage tout particulier aux interventions bienfaisantes des différentes sections de la Croix-Rouge Française: sociétés de secours aux blessés militaires, Union des Femmes de France, Association des Dames Françaises. Toutes ont rivalisé d'ardeur et de générosité pour faire face à toutes les infortunes qui venaient se réfugier sous leur protection.

Notre visite se termine devant un groupe de photographies représentant les organisations boy-scouts renaissant dans nos régions dévastées. Il semble qu'il y ait là une indication pour la jeunesse qui viendra s'instruire à ce pavillon. Si elle veut suivre dignement la trace des aînés, ne doit-elle pas, dès le jeune âge, rechercher dans une culture physique et morale solide cet esprit d'initiative et ce courage indéracinable qui ont été notre sauvegarde devant l'envahisseur.

~~

La journée de vendredi a été particulièrement brillante. Plusieurs milliers de visiteurs ont parcouru les stands fleuris.

Dans l'après-midi, MM. les docteurs Paquet et Wannebroucq ont ouvert la série de conférences médicales organisées de concert entre le Syndicat médical de Lille et la Croix-Rouge Américaine.

En termes simples parfaitement compris des nombreuses mamans attentives, MM. les conférenciers ont développé certaines questions de puériculture, l'allaitement maternel notamment.

Ces petits cours publics peuvent avoir une grande portée sociale et il convient de féliciter le corps médical qui a répondu avec empressement à l'appel des organisateurs de l'exposition, dont le succès va grandissant.

LES HEURES D'OUVERTURE

L'Exposition reste ouverte, pour ceux particulièrement qui travaillent dans la journée, les jeudis, samedis et dimanches jusqu'à deux heures et demie.

Les autres jours la fermeture a lieu à 18 h. Entrée gratuite.

LE CONGRES DU DIOCESE DE LILLE SE TIENDRA EN SEPTEMBRE. — Mgr Quilliet, évêque de Lille, vient d'envoyer aux curés de son diocèse une lettre dans laquelle il les prie de vouloir bien reconstituer leur comité catholique paroissial, suivant les directions jadis données par Mgr Delamaire. Mgr Quilliet poursuivra aussi ce travail de réorganisation. Il maintient dès maintenant les pouvoirs et confirme les fonctions du Comité catholique diocésain établi par ses prédécesseurs. Il va préparer un programme d'études et de travail en vue d'une assemblée du clergé et des hommes d'œuvres du diocèse. Ce véritable congrès diocésain se tiendra à Lille en septembre prochain. Il commencera le soir du 26 pour se clore le 29, fête de l'Archange Saint-Michel, patron des Comités catholiques.

LES ELECTIONS MUNICIPALES. — Le bruit avait couru, ces jours derniers, que le Conseil d'Etat avait annulé les élections municipales de Lille. On sait, en effet, que l'instance en appel est toujours pendante. Un de nos confrères s'était même fait l'écho de ce bruit, qui nous paraît jusqu'ici, du moins, totalement dépourvu de fondement. Nous pouvons même dire que le Conseil d'Etat est en vacances depuis vendredi dernier et ne rentrera que mardi, et que, de plus, les élections municipales de Lille n'ont pas encore été portées au rôle.

L'AFFAIRE DES SACS A TERRE. — Le dossier de M. Lamblin, qui est en liberté provisoire sous caution, a été officiellement transmis devant la Chambre des mises en accusation. C'est le neuvième inculpé pour lequel le juge d'instruction a pris décision.

De plus, le magistrat instructeur a signé, en faveur de deux contremaîtres de Roubaix, une ordonnance de non-lieu.

UNE CONFERENCE SUR LA JURIDICTION CONSULAIRE. — En la salle des conférences de la Société Industrielle, a eu lieu la réunion de la Société des Sciences de Lille, sous la présidence de M. Vallas.

M. Lefas, chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université, a fait une causerie très applaudie sur « La juridiction consulaire à Lille » et le « Protocole » d'Adrien Baillon.

UNE TRISTE DECOUVERTE. — Un petit cadavre du sexe féminin a été trouvé dans une fosse d'aisances rue Jean-Bart, 3. Une enquête est ouverte par la police.

TOMBES D'UN PYLONE. — Deux ouvriers, Joseph Vandaepel et Albert Pollet étaient montés sur un pylone à l'usine de Fives, quand celui-ci oscilla et tomba. Ils sont grièvement blessés.

UNE PARADE D'EXECUTION s'est déroulée samedi matin, à la Citadelle. Le soldat Auguste Duval, du 15e R.A.C., a été dégradé devant les soldats de la garnison. Il avait tenté d'asphyxier son sergent.

CARNET DU JOUR

NÉCROLOGIE

— On annonce la mort de M. Désiré Buisine, notaire à La Bassée, décédé à l'âge de 76 ans, à Hauboudin.

Le défunt était l'oncle de M. Alexandre Crespel, député du Nord.

FUNÉRAILLES

— Les obsèques de M. Emile Blanckaert, conseiller général, adjoint au maire de Bergues et notaire, ont eu lieu en présence d'une nombreuse assistance.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par M. Vancauwenberghe, président du Conseil général ; MM. de Lesdain, Bapelier et Looten.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 21 mai 1921
Présidence de M. Leray

—— **Violences, ivresse.** — Emile Maquestiau, 40 ans, sujet belge, vitrier à Armentières, a menacé, le 19 mai dernier, dans la soirée, Mlle Alice Guilbert, 23 ans, servante chez M. Dumont. Maquestiau, qui était ivre, voulait la frapper d'un stylet : 15 jours de prison.

— Le 13 mai, dans la soirée, rue du Faubourg-de-Lille, à Armentières, J.-B. Verhaegen, 24 ans, journalier belge, et Adrien Verschueren, 28 ans, sujet hollandais, sous l'influence de la boisson, ont causé du scandale, injuriant les passants. Verhaegen voulut s'emparer d'une bicyclette appartenant à M. Landru, 21 ans, mécanicien, à la Chapelle d'Armentières. Le garde-champêtre Lefort, qui intervenait, fut frappé, et n'évita le renfort de gendarmes pour ramener pour emmener les énergumènes au poste. 15 jours de prison à Verhaegen et 8 jours à Verschueren. Tous deux ont à payer l'amende pour ivresse.

CONSEIL DE GUERRE DE LA 1re REGION

Procès des dénonciateurs de Cambrai

Les débats de l'affaire Ramette et Brunieau, accusés de dénonciations à Cambrai, se sont terminés samedi.

Ramette est condamné à huit ans de détention. Brunieau est condamné à deux ans de prison.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — **Hippodrome.** — « **Michel Strogoff** ». — Aujourd'hui, dimanche, auront lieu les deux dernières représentations du grand succès de la Tournée du Châtelet : « **Michel Strogoff** », en matinée, à 2 heures ; en soirée, à 8 h. 30.

—— **Casino-Palace.** — « **Mireille** ». — L'œuvre si populaire que Gounod a écrite sur le si joli poème de Mistral est l'une des plus intéressantes du répertoire français. La phrase musicale en est fraîche, pimpante, mélodique. Il y a du soleil dans les notes comme il y en a dans les mots.

Pour jouer « Mireille » avec succès, il faut réunir plusieurs rôles talents. La direction du Casino a eu l'heureuse fortune de pouvoir engager pour ce spectacle de gala Mlle Beyre, qui est vraiment une Mireille idéale, dont la belle voix se joue des difficultés ; M. Ruydel, un très bon ténor, au timbre chaud et dont le jeu scénique révèle un comédien de traditions; M. Delpany, l'incomparable Méphisto de « Faust », qui remporta dans le rôle de Ramon un triomphe éclatant ; M. Lorieux, qui compose un excellent Ourias ; Mlle A. Airaghi, un gracieux berger, aussi agréable à entendre qu'à voir et qui joue avec un naturel parfait; Mme Alzieu, dont le rôle de Taven est un des meilleurs.

La soirée de samedi fut un long applaudissement. A diverses reprises, le public manifesta sa satisfaction par d'enthousiastes rappels.

L'admirable orchestre, si bien conduit par M. Capelle, peut prendre une bonne part du succès de la représentation. N'oublions pas les chœurs fort bien stylés et la mise en scène digne de l'œuvre et des interprètes.

—— **Casino-Palace.** — Aujourd'hui, dimanche, à 2 heures, en matinée : « Mireille »; en soirée, à 8 heures, « Les Mousquetaires au Couvent ». — Lundi, en soirée, à 8 heures, « Les Mousquetaires au Couvent ».

—— **Le concert de la Dotation de la Jeunesse de France.** — C'est aujourd'hui, à 4 h. 30, que la 290e section de la dotation de la Jeunesse de France, donnera son concert à la salle de gymnastique, rue du Grand-Chemin, 8. M. Joseph Wibaux, président d'honneur, qui devait prendre la parole, n'est fait excuser en raison d'un deuil de famille; c'est M. Edouard Duquenne, l'éminent mutualiste, qui le remplacera.

—— **Théâtre, 167, boulevard de Strasbourg.** — Aujourd'hui, à 16 h. 30, l'excellente troupe mixte Les XIII donnera trois comédies : « Rosalie », « La joie fait peur », « Par un jour de pluie ». Les habitués de ce bon théâtre se feront un plaisir d'assister à cette belle séance de clôture, à laquelle le Cercle Symphonique Roubaisien prêtera son concours. Prix des places : 5 fr., 3 fr. 25; 2 fr. 50, 1 fr. 25. Location, 157, boulevard de Strasbourg.

TOURCOING. — **Bon Théâtre.** — Maison des Œuvres, 18, rue de Tournai, aujourd'hui, dimanche, à 4 h., « L'Etincelle », un acte d'Edouard Pailleron, et « Servir », pièce en deux actes d'Henri Lavedan, par le Cercle Talma, de Lille.

ROUBAIX

UNIVERSEL-CINÉMA 60, RUE DECREME — 214, GRANDE-RUE
Du 21 au 26 mai, au programme : **Miarka, la fille à l'Ourse**, grand drame français de **M. Jean Richepin**, de l'Académie française, interprété par **Mme Réjane** et **M. Jean Richepin.** 75361

TOURCOING

HIPPODROME TOURCOING
Programme du 21-22-23 mai : **Quinze du caoutchouc; Jazz-Hôtel**, fou-rire; **Les Loups de la Frontière**, drame; **Le Tourbillon** (4e épisode); Marie Pickford dans **La Petite Vivandière**; **Les Fêtes Fédérales Lilloises.** 75347

SPLENDID PROGRAMME DU 20 AU 26 MAI **CINÉ**
Pathé-Journal-Actualités; A la recherche du bonheur, com. gaie en 6 parts. (Constance Talmadge); **La Favorite** (3e épis.); **Dans la Nuit**, gd dr. d'actualité en 5 actes avec Norma Talmadge; **La Guiette magique de Patty.** 75399

PETITE CORRESPONDANCE

J. L. Croix. — Il peut encore proroger dans le délai de 20 jours qui suivra le congé que vous donnerez. —— **T. H.** — Si le bail expirait en mars 1922, la prorogation faite reporte l'expiration à mars 1924. Si mars 1922 est l'expiration de la prorogation, le locataire doit laisser libres, à cette époque, les lieux loués. —— **M. C. L. 15.** — En ce qui concerne la pension, écrivez au sous-intendant militaire chargé du Service des pensions à Lille. En ce qui concerne le titre de créance, que nous supposons être d'indemnité de dommages, écrivez au Service départemental des dommages de guerre, à Lille. —— **H. V. 12. Roubaix.** Non. —— **J. M.** — Sa prorogation semble valable. —— **Les Bottines en bois 15.** — 1. Oui, vous devez vous inscrire au registre du commerce; 2. Vous êtes assujettis à l'impôt sur le chiffre d'affaires; 3. En raison d'abus qu'on a voulu empêcher, il fonctionnera à nouveau, mais les autorisations seront plus difficiles à obtenir. L'Etat se réserve maintenant un droit de préemption. —— **M. R. D.** — Non. Ce consentement est absolument nécessaire jusqu'à la majorité. Ensuite un acte respectueux doit être fait par notaire et non par une sommation par huissier. —— **R. Garnet n° 6.** — 1. Il ne peut vous augmenter pendant la durée de votre prorogation; 2. Assignez en justice de paix. —— **V. H. D. 228.** — Un projet de loi doit être incessamment discuté par les Chambres pour régler définitivement la question.

Un père de famille ennuyé. — Il n'y a pas de prime légale. Des œuvres privées, comme la Caisse de surtaxaire familial en donnent. Mais il faut faire partie d'une maison adhérente. —— **Séphie ennuyé.** — Oui, mais demandez des délais. —— **Une mère ennuyée, Mouvaux.** — Voyez une entreprise de déménagement. —— **Sergent-major.** — Il a le droit et vous ne pouvez pas proroger. —— **Un ignorant.** — 1. Non; 2. cela veut dire : de tension insuffisante. —— **Pour une bonne action.** — Il y a de nombreux bureaux dans le 18e. Voyez à la poste. —— **Locataire sondé n° 2427.** — Vous pouvez donner congé. —— **Léa.** — Vous pourrez faire la demande. —— **Amateur de légumes.** — Si le chien cause des dégâts, son propriétaire doit les réparer; il peut être assigné en Justice de paix. —— **E. D. 4e d'artillerie.** — Il n'y a pas d'exonération. Mais vous obtiendrez des réductions. Laissez-vous appeler en conciliation devant le juge de paix. —— **Un locataire endurci.** — Il n'apparaît pas qu'il y ait « spéculation illicite ». Les tribunaux sont seuls compétents pour apprécier la limite où elle commence. —— **C. V.** — Il peut y avoir exonération en ce qui concerne les effets mobiliers tirés sur des commerçants. —— **A. D. R.** — Elle pourra faire la demande d'allocation aussitôt après votre départ. —— **G. F.** — 1. Tout dépend du point de départ de la prorogation. Elle n'a commencé à l'expiration de la période de location en cours au moment où la demande de prorogation a été faite; 2. Délai de prévenance ordinaire. Mais vous feriez bien d'en donner un plus long que le délai d'usage. —— **Lachatte.** — 1. Non, à moins d'une clause spéciale du bail; 2. Oui, à partir de 350 fr. pour les célibataires; de 400 fr. pour les gens mariés.

R. P. — Vous faites partie de la classe 16. —— **2 enfants ignorants.** — Oui, vous êtes héritiers. —— **M. S